ANOM, Etat Civil, Résultats

Algérie ALGER 1899

N° 761. Keche Koul Safia

L'AN mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt sept avril à neuf heures 1/4 du matin Acte de NAISSANCE d'un enfant du sexe féminin né le vingt six avril à cinq heures du matin à Alger, rue Zama 4 domicile de ses père et mère fille de Keche Koul Khelil Benmostefa âgé de quarante ans, coiffeur et de Yazir Khedoudja âgée de trente sept ans, sans profession son épouse. l quel a reçu l prénom de Safia sur la réquisition et présentation à nous faites par le père de l'enfant

En présence des témoins ci-après Saboundji, hamdi, passementier âgé de vingt neuf ans, demeurant à Alger, rue du 4 septembre 24. Et de Bertouche, mohammed, cordonnier âgé de quarante ans, demeurant à Alger, rue du diable, 9.

L déclarant et les témoins ont signé, après lecture, le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la Loi, par Nous, Castaride, Adjoint au Maire de la Commune d'Alger, délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'État Civil. Le 2e témoin ne sait signer.

L___dénommé ci-contre a contracté mariage avec___ à la Mairie de___ le___

Pour le Maire : L'Adjoint-délégué,

A. Castaréda

N° 763. Maddi Debia



L'AN mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt sept avril à deux heures du matin Acte de NAISSANCE d'un enfant du sexe féminin né le vingt six avril à six heures du soir à Alger, rue impasse farina 4 domicile de ses père et mère fille de Maddi Arezki Benmahammed âgé de trente cinq ans, marchand de légumes et de Abbar fatma âgée de trente ans, sans profession son épouse l quel a reçu l prénom de Debia sur la réquisition et présentation à nous faites par le père de l'enfant

En présence des témoins ci-après : Bendjema, Lounes, revendeur âgé de vingt quatre ans, demeurant à Alger, rue ci-dessus. Et de Benghouli, Lounes, revendeur âgé de quarante ans, demeurant à Alger, rue ci-dessus.

L déclarant et les témoins ont signé, après lecture, le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la Loi, par Nous, Castaride, Adjoint au Maire de la Commune d'Alger, délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'État Civil. Le père & les témoins ne savent signer.

L___dénommé ci-contre a contracté mariage avec___ à la Mairie de___ le___

Pour le Maire : L'Adjoint-délégué,

A. Castaréda

N° 762. Ballester Jeanne

L'AN mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt sept avril à neuf heures 1/2 du matin Acte de NAISSANCE d'un enfant du sexe féminin né le vingt sept avril à deux heures du matin à Alger, rue casba 62 domicile de ses père et mère fille de Ballester Jean Baptiste âgé de vingt deux ans, maçon et de Sapena Marie Rose âgée de vingt un ans, sans profession son épouse l quel a reçu l prénom de Jeanne sur la réquisition et présentation à nous faites par le père de l'enfant

En présence des témoins ci-après Ripoll, Paul, plâtrier âgé de trente six ans, demeurant à Alger, rue de l'Hydre 8. Et de Miremont, Paul, plâtrier âgé de vingt un ans, demeurant à Alger, rue Michelet, 64

L déclarant et les témoins ont signé, après lecture, le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la Loi, par Nous, Castaride, Adjoint au Maire de la Commune d'Alger, délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'État Civil.

L___dénommé ci-contre a contracté mariage avec___ à la Mairie de___ le___

Pour le Maire : L'Adjoint-délégué,

Paul Miremont Ripoll Paul B. Ballester A. Castaréda

N° 764. Bonaventure Georges Joseph

L'AN mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt sept avril à trois heures du soir Acte de NAISSANCE d'un enfant du sexe masculin né le vingt six avril à onze heures du soir à Alger, rue de l'Echelle 5 domicile de ses père et mère fils de Bonaventure François Théophile âgé de trente deux ans, facteur des postes et de Justorgues Nelly Marie âgée de vingt quatre ans, sans profession son épouse l quel a reçu l prénom de Georges Joseph sur la réquisition et présentation à nous faites par le père de l'enfant

En présence des témoins ci-après Fabre, Ernest, négociant âgé de soixante ans, demeurant à Alger, rue Bab-Azoun, 14. Et de Rossi, Amédée, commis marine âgé de trente ans, demeurant à Alger, rue Commerce 7

L déclarant et les témoins ont signé, après lecture, le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la Loi, par Nous, Castaride, Adjoint au Maire de la Commune d'Alger, délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'État Civil.

L___dénommé ci-contre a contracté mariage avec___ à la Mairie de___ le___

Pour le Maire : L'Adjoint-délégué,

Bonaventure E. Fabre Rossi A. Castaréda